



Le dialogue est ouvert!

Depuis le début de la phase opérationnelle du processus de fusion de nos huit communes, nous sommes entrés de plain pied dans le concret! Notre souhait? Que la population de Terre Sainte participe pleinement au vaste débat qui s'engage, puisse s'informer le plus complètement possible – le but de ce Tous Ménages! –, dialoguer et poser des questions. Car ce processus nous concerne toutes et tous.

L'écrit a toujours sa place dans la communication, bien sûr. Mais il est un autre moyen qu'on ne peut ignorer aujourd'hui: l'internet. Avez-vous déjà visité le site de Terre Sainte (www.terresainte.ch)? Et l'avez-vous fait récemment? Dès que cela sera le cas, vous constaterez que

nous avons ouvert une nouvelle rubrique dans ce site déjà très documenté: la «foire aux questions»... ou encore, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la fusion!

Cette rubrique est celle du dialogue, puisque vous avez la possibilité de réagir aux réponses qui sont d'ores et déjà données sur de multiples thèmes concernant la fusion, et de poser d'autres questions. Pour Jean-Luc Ray, webmaster et concepteur de ce site: «Un homme informé en vaut la peine! Saturés d'informations, nous nous plaignons pourtant de ne pas l'être. L'objectif de ce site n'est pas de vous convaincre, mais de placer devant vous un choix documenté, de mettre au



bout de votre clavier un moyen simple de poser vos questions, de réagir aux réponses déposées, de faire des propositions originales.»



© Sylvain Müller

Trois questions à... Laurent Curchod

«Monsieur Fusion», c'est ainsi que l'on pourrait appeler Laurent Curchod, chargé de missions auprès du Service des communes et des relations institutionnelles du canton de Vaud. Cet ancien secrétaire général de l'Association de la Région du Gros-de-Vaud a pour fonction, depuis le 1^{er} juillet 2009, de conseiller, informer et répondre aux diverses questions qui touchent les fusions de communes. «J'interviens uniquement à la demande des communes, dans un rôle de facilitateur», précise-t-il, lui qui s'occupe actuellement de 14 projets de fusion, concernant 61 communes. Parmi ces projets, celui de Terre Sainte est l'un des plus importants en termes de population. Nous l'avons rencontré pour lui poser trois questions.

A quoi faut-il faire attention pour réussir une fusion?

Les exécutifs des communes engagés dans un processus de fusion doivent être convaincus d'une telle démarche. C'est un point fondamental. Il faut également que les communes s'expriment d'une seule voix sur le processus de fusion en cours par l'intermédiaire des Syndics ou du Comité de pilotage. Plus généralement, les Conseils communaux ou généraux et la population doivent être régulièrement de l'avancée des travaux. Le projet doit être conduit dans la transparence en organisant, en temps voulu, des séances d'information pour les législatifs et la population de chaque commune.

Acquérir davantage de poids politique est l'un des avantages mis en avant par les «pro-fusion». En quoi cela est-il important pour la population?

Une fusion de communes permettra en effet d'acquérir un poids politique plus important vis-à-vis du canton mais aussi au sein de la région pour la réalisation de

projets d'infrastructure, de développement économique, culturel et social ou encore concernant l'aménagement du territoire et la mobilité. Les décisions politiques, notamment dans ces domaines, auront un impact direct sur la vie des gens. La population y gagnera avec une commune forte (près de 14'000 habitants), influente et capable de mener des projets importants proches des besoins des gens.

Que diriez-vous à un sceptique?

Le projet de Terre Sainte est un projet majeur qui offre une opportunité unique de se profiler sur la scène régionale et cantonale avec pour objectifs de garder un pouvoir de proximité et de renforcer et développer des prestations. Il s'agit en outre d'un projet cohérent sur le plan de son périmètre géographique pour une population qui partage un territoire commun. Il faut également faire confiance aux autorités des huit communes qui mènent ce projet avec conviction, dans une vision à moyen et long terme, et ceci dans l'intérêt général de l'ensemble des habitants.



Chers habitantes et habitants de Terre Sainte,

Nous voici donc au cœur de la phase opérationnelle. Nous sommes en train d'accomplir un important travail pour parvenir à mettre sur pied, d'ici au début de l'été, une Convention de fusion aussi consensuelle que possible, Convention sur laquelle les Conseils communaux et général, ainsi que le corps électoral, devront se prononcer dès la fin août 2010.

Il s'agit de collecter une grande quantité d'informations et de faire un minutieux travail de réflexion et de synthèse, pour être en mesure de décrire, de façon précise, à quoi ressemblera la nouvelle commune de Terre Sainte. Nous devons aussi répondre à toutes les questions que suscite ce projet. A ce propos, nous vous incitons à consulter la «foire aux questions» (FAQ) qui figure sur le site de Terre Sainte (www.terresainte.ch), à faire vos réflexions et à poser toutes vos questions en ligne.

Nous voulons remercier ici chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté de prendre part à cette étude, en particulier tous les collaborateurs et collaboratrices communaux, ainsi que les membres des Commissions de fusion, qui ont mis leur temps et leurs compétences au service de ce grand projet d'avenir qui, nous l'espérons vivement, saura susciter votre enthousiasme, tout comme il suscite le nôtre.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de la présente lettre d'informations.

Le Comité de pilotage

Futures armoiries de Terre Sainte

«Elles devront être belles, lisibles et simples!»

Pinceaux, crayons, gouache, mais aussi ordinateur et scanner: l'atelier d'Olivier Delacrétaz, «met des moyens modernes au service d'une tradition» qui consiste à créer des armoiries communales. C'est ce graphiste lausannois, illustrateur et héraldiste, que le Comité de pilotage a mandaté pour dessiner les armoiries de la nouvelle commune de Terre Sainte, avec bien sûr une condition: que la fusion soit acceptée par les Conseils communaux et général et la population. A noter que les armoiries font partie intégrante de la Convention de fusion, ce qui explique que ce projet est déjà en chantier.

L'art héraldique est un chemin très balisé, qui doit satisfaire de nombreux critères. «Deux points sont particulièrement importants» nous explique Olivier Delacrétaz. «Tout d'abord, il faut que les armoiries soient immédiatement lisibles, donc simples. L'accumulation d'éléments ou le désir de représenter chaque commune dans les armoiries de la nouvelle commune nuirait bien sûr à cette lisibilité. Cet objectif de simplicité implique nécessairement de faire des choix. Il faut se pencher sur ce qui caractérise le plus la future commune. Il s'agit de composants qui peuvent être historiques, géographiques, ou encore relatifs à un sobriquet ou à un jeu de mots.»

Dans un sourire, Olivier Delacrétaz prend l'exemple des armoiries de la commune de Ferlens qui montrent fièrement un «fer de lance», arrivé là par pure allusion sonore!



© Andrienne-Noëlle Perin-La Côte

Terre Sainte: «pléthore d'éléments intéressants»

«L'autre critère est celui du bon goût», poursuit ce passionné des belles choses, «soit de bonnes proportions qui aboutissent à un sentiment général d'harmonie. Cela a bien sûr un caractère subjectif. Des règles impératives doivent néanmoins être respectées, notamment quant au choix des couleurs et à leur combinaison.» Pour Terre Sainte, Olivier Delacrétaz nous dit avoir dû opérer une sélection parmi une «pléthore d'éléments excellents». Ces armoiries ont pour objectif de fédérer huit communes, qui doivent s'y reconnaître puisque ce sera «leur» commune, tout en sachant que chaque village conservera son nom et ses armoiries propres. Les nouvelles armoiries représentent le présent et le futur, tout en marquant le moment historique de la fusion.

Olivier Delacrétaz est en plein travail. Ses propositions doivent encore être validées par le Comité de pilotage et des représentants de chacune des huit communes. Pas question de soulever ne serait-ce qu'un coin du voile! Il faut s'armer de patience, en espérant que la surprise n'en sera que plus belle!



« Je suis convaincu par la fusion »

Patrice Girardi, commandant du CDIS-TS

© Humerand Hege



Editeur responsable: Assemblée des Syndics de Terre Sainte p.a. Greffe municipal, Rte de Châtaigneriaz 2, 1297 Founex greffe@founex.ch
Rédaction: Luc Giacobino, Lydia Fino
Graphisme: ab design graphique

Huit communes, une vision!

Le projet de fusion de Terre Sainte est un projet qui rassemble toute une région. Il mobilise également les huit syndicats des communes concernées. A chacun d'entre eux, nous avons demandé de prendre position, en quelques mots, sur l'une des questions cruciales de la fusion. Tour d'horizon.



Perdrons-nous notre identité? «En aucun cas! Chaque village conservera son nom et ses armoiries. Ces héritages de notre passé ne périront pas et seront toujours présents à l'entrée de nos localités. Nos sociétés et fêtes locales subsisteront et nous pourrons toujours faire flotter nos bannières actuelles au côté des futures armoiries de la nouvelle commune de Terre Sainte. Soyons fiers d'appartenir à un village et à une nouvelle commune.

Aux sceptiques, je rappelle que l'on va skier aux Diablerets et pas aux Ormonts-Dessus (commune politique) et que l'an passé, le Tour de France s'est arrêté à Verbier et pas à Bagnes (également commune politique). D'autres exemples foisonnent en Suisse romande et Terre Sainte sera une commune politique composée de 8 villages.»

Pierre Stampfli, Syndic de Chavannes-de-Bogis
Président du Comité de Pilotage



Le pouvoir décisionnel «Il ne nous est plus possible d'entreprendre des projets d'envergure à l'échelle d'un seul village. Nous faisons désormais partie de la région franco-valdo-genevoise et voulons avoir notre mot à dire dans les évolutions futures que cela implique. Nous serons bien plus forts et mieux écoutés si nous formons une grande commune de Terre Sainte, plutôt que huit petites communes cernées entre les trois villes que sont Versoix, Divonne et Nyon.»

Patrice Engelberts, Syndic de Mies



Les ressources humaines «La fusion devrait nous permettre une optimisation des ressources humaines par une mise en commun des compétences particulières de chaque employé communal, ce qui devrait favoriser la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire, autonome et très performante dans tous les domaines.»

Stephan Comminot, Syndic de Chavannes-des-Bois



L'aménagement du territoire «Il s'agit de concevoir l'aménagement et le développement du territoire de façon globale et équilibrée au niveau de toute la Terre Sainte. De maîtriser la croissance démographique tout en privilégiant une mixité sociale dans les centres villageois, à proximité des transports publics, afin de permettre aux jeunes de Terre Sainte de rester dans leur commune. De promouvoir un développement territorial en préservant le cadre et la qualité de vie. On retrouvera cette cohérence de l'aménagement du territoire dans le Schéma Directeur de Terre Sainte qui a été élaboré et qui est actuellement en stade de validation.»

Bernard Kocher, Syndic de Bogis-Bossey



Les services de proximité et prestations «D'abord la proximité. La convention de fusion qui sera soumise au corps électoral prévoit un seul lieu administratif pour la nouvelle commune. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura plus de bureau communal dans nos villages. Bien au contraire, ces bureaux communaux deviendront des antennes qui

préservent la proximité tant appréciée par les habitants.

Quant aux prestations, un premier inventaire montre clairement qu'il faudra en priorité harmoniser et garantir le soutien accordé par chaque commune aux indispensables sociétés locales. Tout sera également mis en œuvre pour

encourager les activités de prestataires tels qu'agriculteurs, commerçants et artisans. Ceci nous permettra de préserver et d'améliorer la qualité de vie dont nous jouissons en Terre Sainte.»

Georges Binz, Syndic de Founex



Les aspects financiers «Par la mise en commun des ressources financières, la nouvelle commune disposera de suffisamment de fonds pour effectuer les investissements nécessaires à l'avenir. La fusion permettra également de réaliser des économies d'échelle dans plusieurs domaines. De plus, l'application de la loi sur la nouvelle péréquation en voie d'adoption par le Grand Conseil devra réduire nos contributions de l'ordre de 5 millions de francs, comparées à un total d'environ 45,5 millions de francs payés en 2008.»

Hermann Tschopp, Syndic de Tannay



Les collaborations «L'histoire a construit un territoire particulier, la Terre Sainte. Il est vrai que seule une langue de terre de trois cents mètres nous rattache au Canton de Vaud. Economiquement, nous sommes liés à Genève. Notre appartenance politique est vaudoise. Nos communes ont toujours été solidaires, vu notre particularité géographique.

Et c'est depuis plus de cinquante ans que nous menons une politique de collaboration (ex : écoles, sports, service des eaux, pompiers, etc.). Aujourd'hui, nous proposons un choix en droite ligne de cette collaboration : la fusion des communes de Terre Sainte, choix de société dans ce processus inéluctable appelé évolution.»

Pierre-André Romanens, Syndic de Coppet



Pourquoi maintenant? «Parce que nous arrivons au terme d'un long processus qui a mobilisé beaucoup de monde et, la fin de législature approchant, nous souhaitons transmettre une vision claire aux prochaines autorités. Le canton nous soutient. D'autres communes y pensent aussi. Nous sommes persuadés que maintenant c'est le bon moment pour fédérer nos communes, pour être plus forts, plus visibles et plus performants. Vous vibrez déjà avec l'USTS et vous riez au théâtre de Terre Sainte. Vous profitez des bonnes prestations de toutes les associations intercommunales mises en place depuis très longtemps. Faut-il craindre la création d'une commune de Terre Sainte de laquelle nous avons tout à gagner? Vos élus sont prêts pour construire avec vous ce magnifique projet de société dans un esprit d'ouverture, de solidarité et de respect des traditions et des identités.»

Raymonde Schoch, Syndic de Commugny

Éléments du calendrier

29 mai 2010	Séance générale avec les groupes de travail pour arrêter le profil de la nouvelle commune (prestations, fonctionnement, organisation, localisation).
Mi-juin 2010	Adoption de la Convention de fusion par les municipalités.
Fin juin 2010	Remise du préavis, avec ses annexes, et de la Convention de fusion.
30 août 2010	Décision des législatifs des huit communes.
28 novembre 2010	Votation populaire.
Automne 2011	Election des nouvelles autorités.
1 ^{er} janvier 2012	Entrée en force de la nouvelle commune, sous réserve de l'approbation populaire.

Etude opérationnelle: Où en sommes-nous?

«Les travaux vont bon train, grâce à l'engagement de toutes et de tous. Et nous respectons parfaitement les délais», se félicite Gilles A. Léchet, directeur de Compas Management Services, qui mène l'étude opérationnelle sur mandat du COPIL. Pour rappel, cette phase cruciale a pour but de concrétiser l'option stratégique pour tout ce qui touche aux prestations, aux processus et à l'organisation. Elle va permettre d'établir un rapport opérationnel détaillé et chiffré, puis de rédiger une Convention de fusion qui sera soumise à l'approbation des exécutifs et des législatifs, et enfin au vote populaire.

«Notre démarche s'articule autour de deux axes principaux» précise M. Léchet. «Le premier permet de définir les lignes directrices du projet en termes stratégiques, financiers et d'opinion publique. Ceci revient en quelque sorte à fixer la grandeur du terrain de jeu. Le deuxième axe s'attache à rassembler et analyser l'ensemble des éléments qui permettront de construire, dans le concret, la nouvelle commune.»

Pour mener à bien le premier axe, soit établir les lignes directrices de la nouvelle commune, six ateliers transversaux ont été organisés avec des responsables politiques – exécutif et législatif – de chaque commune, soit plus de soixante personnes. Ces ateliers étaient dédiés à trois thèmes : le développement de la nouvelle commune, l'opinion

publique et les finances. «Cette phase est aujourd'hui terminée», précise M. Léchet, «et elle nous permet de poser les jalons de la construction de la nouvelle commune. En termes financiers, par exemple, nous avons pour objectif de proposer un coefficient attractif et réaliste, c'est-à-dire assurant une situation financière saine pour la nouvelle commune.»

Définir le profil de la nouvelle commune

Le deuxième axe consiste à récolter, auprès des collaboratrices et collaborateurs communaux, toutes les données nécessaires au fonctionnement de la nouvelle commune. Il s'agit d'analyser dans le détail, puis de «digérer» et synthétiser, l'ensemble des prestations, activités et ressources utilisées. «Cela va du nombre de séances administratives aux kilomètres de routes à entretenir, en passant par les heures de classes d'école et le matériel utile au déneigement... pour ne citer que quelques exemples», illustre M. Léchet. Cet ensemble de données, réparties dans 13 domaines différents, permettra de définir les ressources et les moyens indispensables pour faire vivre la nouvelle commune.

«Toute cette démarche est à la fois très réfléchie et très construite» précise M. Léchet. «Une fusion n'est pas un acte de foi, mais une réponse apportant des solutions concrètes à des problèmes concrets.»

«La fusion? Une suite logique...»

En 2002, les huit corps des communes de Terre Sainte se sont réunis sous le nom de Centre de défense incendie et de secours de Terre Sainte (CDIS-TS) et Patrice Girardi est devenu commandant de la compagnie. Huit ans donc que le corps des pompiers de Terre Sainte intervient dans les missions de feu, les inondations ou autres opérations de sauvetage, pour une moyenne de 120 interventions par an. La compagnie est également active dans la prévention, notamment auprès des écoles et la formation en cas d'incendie, d'accident, etc. M. Girardi, passionné par le service à la collectivité et portant fièrement sa double casquette de responsable administratif et de chef d'intervention, a accepté de répondre à quelques questions sur le projet de fusion.

Qu'est-ce que la fusion des huit corps communaux de Terre Sainte, en 2002, vous a apporté?

Essentiellement trois éléments: des moyens techniques de 1^{ère} génération, des locaux et du dynamisme. Bien sûr, avant il y avait plus de membres, mais comme le matériel était moins bon, l'efficacité était aussi moindre. Maintenant, avec nos 70 membres (au lieu de 240 avant), nous avons retrouvé un nouveau souffle.

Que pensez-vous personnellement de la fusion? Va-t-elle, selon vous, permettre des économies?

Je suis clairement pour: la fusion des communes représentera la suite logique de ce qui a été mis en place depuis des années, à savoir le rapprochement des communes. Par exemple, du matériel utile à toutes les communes est régulièrement acheté en commun. Terre Sainte connaît déjà des mini-fusions, que ce soit au niveau des écoles, des services, de la STEP (station d'épuration), etc. L'économie est financière et les prestations sont également améliorées, puisqu'il y a une dynamique et une volonté d'aller de l'avant.

Sur le terrain, avez-vous pu percevoir le ressenti des gens quant à la fusion? Si oui, quel est-il?

Je dirais que la population se divise en trois catégories. La première, que je nommerais satellite et qui vit en Terre Sainte et travaille en dehors. Pour cette tranche, la fusion n'a pas réellement d'importance, pour autant qu'elle ne change rien pour eux. La deuxième est convaincue que c'est LA solution la plus logique, compte tenu de tout ce qui a déjà été mis en place pour simplifier la machine. Enfin, la troisième catégorie est celle des «esprits de clocher», qui sont contre la fusion.

